



Communiqué de presse

Paris, le 22 décembre 2006

AXA A FINALISÉ LA CESSION DE L'ACTIVITÉ D'AXA RÉ

AXA annonce avoir finalisé la cession de l'activité d'AXA RE à Paris Re Holdings. La transaction a été définitivement conclue le 21 Décembre 2006.

Comme indiqué le 6 Juin 2006, AXA a pris une participation de 3,4% dans Paris Re Holdings, la société créée et capitalisée par un groupe d'investisseurs internationaux sous l'égide de Stone Point Capital.

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros au titre de l'exercice 2005 et de 59 milliards d'euros au cours des neuf premiers mois de l'année 2006. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

* *
*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'AXA : www.axa.com

* *
*

Communication Financière :

Etienne Bouas-Laurent : +33.1.40.75.57 25
Sophie Bourlanges : +33.1.40.75.56.07
Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.49.05

Relations Presse :

Christophe Dufraux : +33.1.40.75.46.74
Clara Rodrigo : +33.1.40.75.47.22
Armelle Vercken : +33 1 40 75 46 42

AVERTISSEMENT :

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non.

Prière de se référer au Document de référence d'AXA et au Formulaire 20-F pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.